

Lyon, le 17 novembre 2020

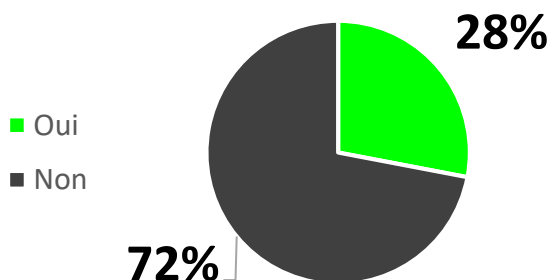
**Selon une étude réalisée par SUEZ à l'occasion de la semaine européenne des déchets, 28% des habitants de la région Auvergne Rhône-Alpes ont modifié leurs pratiques en matière de réduction des déchets à la faveur de la crise Covid-19**

A l'occasion de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets qui se déroule du 21 au 29 novembre, SUEZ a lancé une étude réalisée par Market Audit en Auvergne Rhône-Alpes afin de mesurer les évolutions concrètes dans le comportement des habitants de la région, post-confinement, vis-à-vis de la réduction des déchets. Consommer de manière durable et responsable, et réduire ses déchets sont aujourd'hui des tendances de fond qui s'installent progressivement dans la société. Ce mouvement, SUEZ l'a toujours encouragé et accompagné

« La modification de nos comportements de consommateur est une des clés principales pour passer du modèle historique d'économie linéaire à une économie circulaire moins consommatrice de ressources. Ce changement de modèle constitue une opportunité unique de réconcilier croissance et environnement. La crise sanitaire du Covid-19 a accéléré la prise de conscience de la société sur la vitesse à laquelle nous devons collectivement nous transformer. SUEZ a inscrit ce changement de modèle dans sa raison d'être et nos équipes d'Auvergne-Rhône-Alpes travaillent déjà au quotidien au service des citoyens pour collecter, recycler et valoriser leurs déchets ». François Pyrek, Directeur du territoire Auvergne Rhône-Alpes SUEZ pour l'activité Recyclage et Valorisation des déchets.

### La crise sanitaire : accélératrice d'une prise de conscience

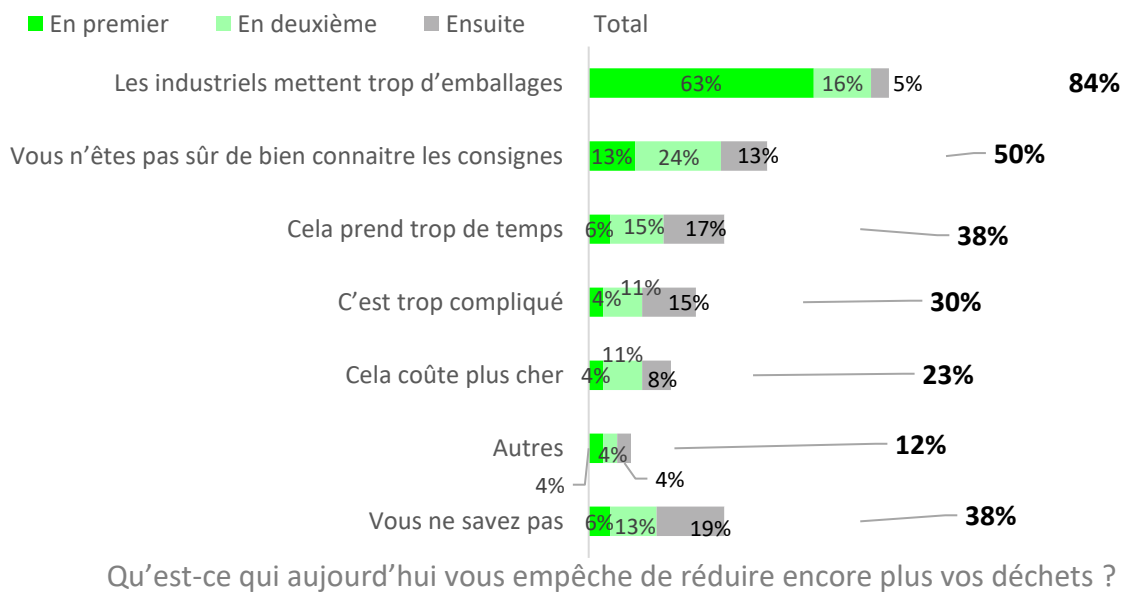
A travers cette étude réalisée par le cabinet **.becomingwithMarketAudit**, SUEZ livre ici un état des lieux du comportement des habitants de la région Auvergne Rhône-Alpes et de leurs pratiques en matière de réduction des déchets. La crise sanitaire a eu un impact réel au point de modifier les pratiques : **28% des personnes interrogées déclarent que la COVID-19 a fait évoluer leur comportement vis-à-vis de la réduction des déchets**. Cela confirme les études menées dans tous les domaines depuis le déconfinement. La crise a accéléré certains comportements déjà présents. Les plus jeunes ont été davantage impactés : 53% pour les 18-24 ans.



## 70% des habitants de la région Auvergne Rhône-Alpes trouvent facile de réduire leurs déchets

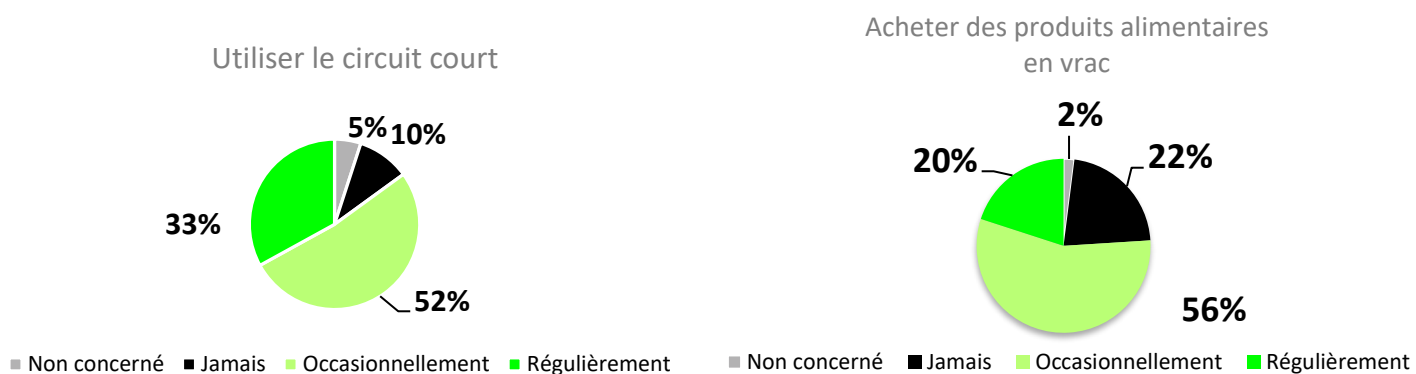
Ce résultat encourageant témoigne de l'engagement des habitants de la région en faveur de la réduction des déchets. Réemploi, compostage, consommation en vrac... les pratiques pour y parvenir sont nombreuses. Il existe néanmoins encore des freins au passage à l'acte : **un habitant sur deux admet ainsi avoir une connaissance limitée des comportements à adopter pour réduire davantage ses déchets et 38% trouvent que cela demande trop de temps.** Mais ce qui cristallise surtout leurs difficultés, ce sont les emballages : 84% des personnes interrogées souhaitent que les industriels limitent les emballages de leurs produits.

Pour faciliter le geste de tri, SUEZ a développé une appli baptisée « monservicedechets.com » ; grâce à cette solution digitale innovante, en scannant le code-barres d'un emballage, le citoyen sait s'il est recyclable, et comment trier ce déchet en fonction des consignes locales.



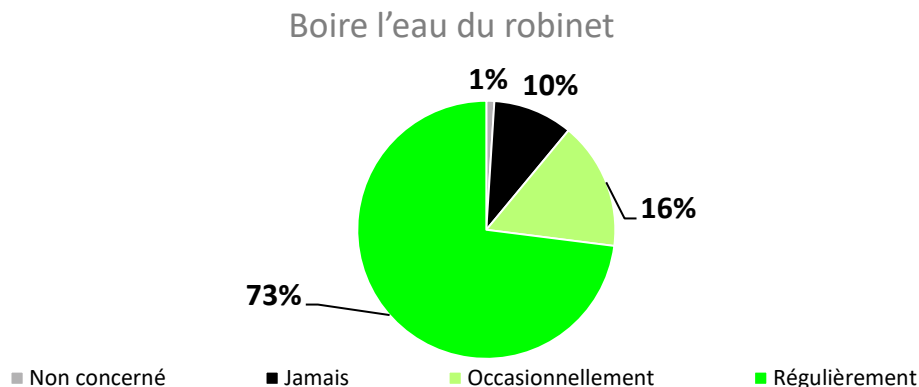
## Circuits courts et vrac en tête des pratiques pour réduire ses déchets

Face à la problématique des emballages, les habitants de la région Auvergne Rhône-Alpes se tournent progressivement vers le vrac et les circuits courts. **Si ces pratiques concernent aujourd'hui environ 8 personnes interrogées sur 10, la régularité dans l'acte d'achat reste à développer. Ils sont en effet 56% à acheter des produits en vrac de manière occasionnelle, mais seulement 20% à le faire régulièrement.** Pour le circuit court, la pratique est plus régulière avec 33% d'acheteurs réguliers et 52% d'occasionnels.



## Consommer l'eau du robinet : un moyen simple pour réduire ses emballages plastiques

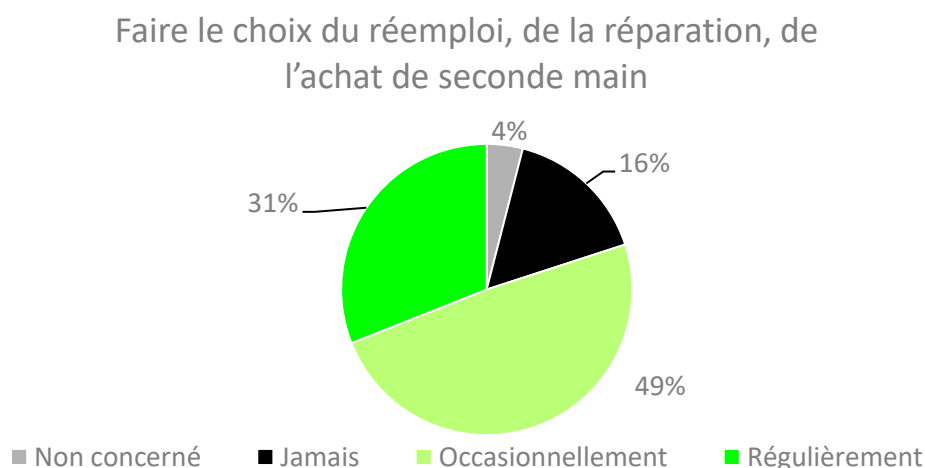
Près de 9 habitants sur 10 de la région Auvergne Rhône-Alpes déclarent consommer de l'eau du robinet et 73% la boivent régulièrement. Elle présente par ailleurs un avantage économique avec un gain de pouvoir d'achat de l'ordre de 300 € par an et par foyer.



Les principaux freins identifiés à la consommation de l'eau du robinet sont liés au goût et au calcaire (source : [Baromètre CIEau 2020](#)). Afin de répondre aux attentes des consommateurs, SUEZ développe des procédés pour réduire la présence du calcaire (décarbonatation) directement depuis les usines de traitement d'eau potable. C'est l'exemple de l'usine du SIE Vallée d'Ardières, inaugurée en 2019 à Taponas (69).

## La bonne dynamique du réemploi

**31% des personnes interrogées se tournent vers le réemploi ou l'achat de seconde main de manière régulière et 49% ont recourt occasionnellement.** Une pratique qui n'a cessé de progresser ces dernières années, encouragée par le développement des sites d'achat et de vente entre particuliers, mais aussi par l'essor des recycleries.



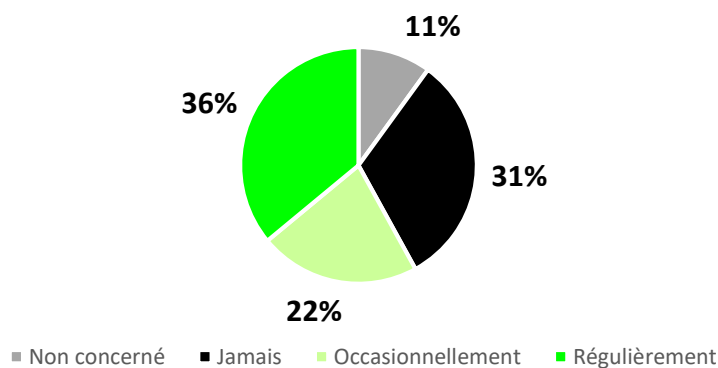
SUEZ propose des solutions qui dynamisent ces circuits du réemploi. Le groupe travaille en collaboration avec des partenaires spécialisés, souvent issus du monde de l'Economie Sociale et Solidaire. A Lyon, la Fondation régionale SUEZ, Terre d'Initiatives Solidaires, soutient Le Booster Saint Jean, dont l'objectif est de créer sur

le territoire métropolitain une activité de collecte, de revalorisation et de revente de jeux et de jouets en valorisant les compétences des personnes éloignées de l'emploi.

### Le compostage des biodéchets : une pratique liée à la typologie de l'habitat

Epluchures de légumes, déchets alimentaires constituent une part non négligeable du volume d'ordures ménagères produit chaque année<sup>1</sup>. La solution : **le compostage des biodéchets**. Or, souvent conditionné par la typologie d'habitat, celui-ci **ne représente une pratique régulière pour 36% des personnes interrogées seulement**. Il reste en effet aujourd'hui plus facile de composter ses déchets lorsque l'on vit en maison plutôt qu'en appartement.

Composter les biodéchets  
(déchets verts et déchets de cuisine)



A l'échelle des collectivités, la collecte des biodéchets permet une valorisation sous la forme de compost, mais aussi de biogaz. A travers le Pôle multifilières de valorisation des déchets du VALTOM, Vernéa, situé à Clermont-Ferrand, SUEZ valorise chaque année 18 000 tonnes de biodéchets en 11 000 MWh d'énergie sous forme de biogaz, soit l'équivalent de la consommation d'électricité de 3 400 foyers hors chauffage<sup>2</sup>.

#### Méthodologie

**Cible** : 1 120 interviewé(e)s par volet d'enquêtes, représentatifs de la zone ciblée.

L'échantillon a été constitué selon la **méthode des quotas**, au regard des critères de sexe, d'âge, de région, et de catégorie socioprofessionnelle.

Soit :

**Type de recueil** : étude menée par voie électronique

**Date de terrain** : du 12 au 22 Octobre 2020

**Tris systématiques** : les tris ont été réalisés systématiquement sur les données signalétiques (genre, âge, région ou département, profession, type de logement, taille de la commune, nombre de personnes dans le foyer). Si ces analyses ne sont pas concluantes alors les données ne sont pas reprises dans le rapport.

<sup>1</sup> Selon l'ADEME, 20kg de déchets alimentaires par habitant pourraient être évités chaque année

<sup>2</sup> Selon l'ADEME, les éléments de calculs de conversion énergétique sont basés sur une consommation de 3.23 MWh électriques par an par foyer français, et prennent en compte, hors chauffage, l'ensemble des usages domestiques en électricité (eau chaude sanitaire, cuisson et consommations spécifiques). Un foyer est composé de 2.3 personnes.

**Contact presse :**

Clémentine Duclert/Marie-Gabrielle Feracci  
Directrice Communication, Région Centre Est  
+33 7 72 38 36 23  
marie-gabrielle.feracci@suez.fr  
Twitter : @suezFR

**SUEZ :**

*Fort de son expertise bâtie depuis la fin du XIXème siècle, SUEZ aide les femmes et les hommes à améliorer constamment leur qualité de vie, en préservant leur santé et en accompagnant le développement économique. Présent sur les 5 continents, le Groupe et ses 90000 collaborateurs préservent les éléments essentiels de notre environnement : l'eau, la terre et l'air, en proposant des solutions innovantes et résilientes de gestion de l'eau, de valorisation des déchets, de dépollution des sols et de traitement de l'air qui permettent aux collectivités et aux industries d'optimiser la gestion de leurs ressources, telles les villes « intelligentes » et d'améliorer leurs performances environnementale et économique. Le Groupe dessert 64 millions d'habitants en services d'assainissement, produit 7,1 milliards de m3 d'eau potable, contribue au développement économique avec plus de 200 000 emplois directs et indirects créés par an, et contribue à la création de nouvelles ressources avec 4,2 millions de tonnes de matières premières secondaires produites. A l'horizon de son plan stratégique, le Groupe ambitionne des solutions 100% durables ayant un impact positif sur l'environnement, la santé et le climat. En 2019, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 18,0 milliards d'euros.*

Retrouvez l'actualité du Groupe SUEZ  
sur le site Internet & sur les réseaux sociaux



**SUEZ**

Siège social - Tour CB21 - 16 place de l'iris, 92040 Paris La Défense Cedex, France - Tel : +33 (0)1 58 81 20 00 - www.suez.com  
SA au capital de 2 513 450 316 euros - Siren 433 466 570 RCS NANTERRE – TVA FR 76433 466 570